



PROCÈS-VERBAL du Conseil Communautaire du Jeudi 07 Avril 2016 à 18 h 00 à la salle des fêtes à Comps

Nombre de conseillers communautaires en exercice: 39

Nombre de conseillers présents: 28 puis 29 à partir de 19H45- délibération 37/2016

Nombre de procurations: 7

Étaient présents :

Mesdames : S. BERNARD, C. MOULIN, M. MARTIN, N. BLANC, P. HOFFMANN, N. NELSON, F. SIMIAN.

Messieurs : D. ARNAUD, M-A. BARBE, G. CUER G. BOMPARD, P. CHALAMET, Ph. REYNAUD, J-P. FABRE, J-M. AUDERGON, O. CADIER, F. GRESSE, L. MASSON, Ph. BERRARD, M. ROUSSET, R. PALLUEL, P. ESPIÉ, J-P. LEMÉE, H. BOFFARD, F. MUCKE, S. TERROT, F. JOST, A. TIXIER.

Étaient absents et avaient donné pouvoir:

Madame LACHENS Anne (pouvoir à CADIER Olivier)

Madame MAILLIAT GALLIANO Monique (pouvoir à SIMIAN Fabienne)

Madame PRIOTTO Christine (pouvoir à GRESSE Francis)

Monsieur BERNON Jean-Pierre (pouvoir à HOFFMANN Patricia)

Monsieur BOURSALY Jean (pouvoir à BERRARD Philippe)

Monsieur BOUVIER Éric (pouvoir à BARBE Marc-André) jusqu'à 19H45- délibération 36/2016

Monsieur MAGNIN Yves (pouvoir à AUDERGON Jean-Marc)

Étaient absents et représentés par son suppléant :

Monsieur ARMAND Jean-Louis (Suppléant VINCENT Lionel)

Monsieur BRUN Daniel (Suppléant Pierre PUTOUD)

Monsieur DE LESTRADE Alain (Suppléante Éliette GUILHAUD)

Était absente et excusée

Madame MORENAS Geneviève

1 - Ouverture de la séance

Le Président, J-M. AUDERGON, accueille les conseillers communautaires.

J-M. AUDERGON donne la parole à Jean-Pierre FABRE, Maire de Comps.

J-P. FABRE souhaite la bienvenue sur la commune de Comps. Il explique que la commune travaille à la géolocalisation des maisons préalable au lancement de l'opération de mise en place de la fibre optique. Petite originalité de Comps, sous l'impulsion de Yannick TERROT, la commune ne nommera pas les routes départementales pour ne pas mélanger la signalétique départementale et communale, ce qui permettra de réaliser des économies. La commune a refait la terrasse devant la salle des fêtes pour l'accessibilité et souhaite poursuivre sur la partie Est. L'éclairage de l'église est aussi en projet.

Le Président, J-M. AUDERGON procède à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, le Conseil pourra délibérer valablement.

2 - Approbation du procès-verbal du 10.03.2016

J-M. AUDERGON demande s'il y a des questions concernant le procès-verbal du 10.03.2016.

Le procès-verbal du 10 mars est approuvé à l'unanimité des conseillers communautaires présents (6 abstentions : N. BLANC, J-P. FABRE, É. GUILHAUD, F. GRESSE, J-P. LEMÉE, F. SIMIAN absents lors du conseil communautaire).

J-M. AUDERGON demande à ce que soient rajoutés trois points à l'ordre du jour relatifs à :

- l'Office de Tourisme du Pays de Dieulefit-Bourdeaux - Signature de l'annexe annuelle 2016.
- l'École de Musique du Pays de Dieulefit - CAEM - Signature de l'annexe annuelle 2016.
- la fixation de l'effectif du personnel de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux.

Le Conseil accepte à l'unanimité des conseillers communautaires présents que soient rajoutés ces points à l'ordre du jour.

3 - Diaporama avant le vote des budgets primitifs 2016

Un diaporama est projeté et sera envoyé par mail à tous les conseillers communautaires, il dresse un bilan synthétique de l'ensemble du budget de la Communauté, tous budgets confondus.

Chaque Vice-président présente les projets 2016 de sa commission.

J-M. AUDERGON présente une analyse du budget 2016 par service (dépenses, recettes, contribution de la CC).

Commission Aménagement de l'Espace – Environnement – Robert PALLUEL :

- Aide à l'investissement : Enveloppe de 20 000€ par an.
- Conventions CAUE : La CC prend en charge 50% des coûts d'étude pour les communes désireuses de solliciter son intervention.
- Participations à divers organismes : 5^{ème} pôle, ADN, SCOT...
- PAE de Boulagne : R. PALLUEL informe que lors du conseil communautaire en décembre 2015 à La Roche St Secret on avait un prix de vente des terrains à 72€/m². On a obtenu des subventions de la Région (50 000 €) et de l'Etat dans le cadre de la DETR (112 500 €) et suite à l'ouverture des plis, les offres reçues sont en dessous de l'estimation de la maîtrise d'œuvre. Ce qui nous permettra de proposer un prix de vente à 53 €/m².
- Immobilier d'entreprises : Des demandes de subventions ont été faites pour des travaux énergétiques, on reviendra vers le conseil pour les valider.

Commission Agriculture- Gestion de l'Espace – Environnement - Marc-André BARBE :

- Animation du PSADER (avenir incertain)
- Animation du PAEC : M-A. BARBE trouve que c'est une vraie " usine à gaz ", l'Etat va donner plus en animation que ce que l'on va verser aux éleveurs.
- Renouvellement du PPT en cours
- Équipements pour la gestion concertée des espaces pastoraux, expertise pastorale de la montagne de Saint Maurice
- Animation CRPF, SIG
- Gestion des cours d'eau

Commission Petite Enfance Jeunesse - Laurent MASSON :

- Petite enfance : 3 crèches, le RAM et le LAEP qui a une très bonne fréquentation.
- Enfance : 2 ALSH : La Ferme St Pol et à Bourdeaux, qui sont complets aux vacances d'avril.
- Ados : passerelle, séjours, chantier, périscolaire..
- Extension de la crèche Souffle d'Éveil : le dossier avance bien
- Quelques travaux d'accessibilité à La Ferme St Pol sont en cours d'achèvement
- Aménagement de l'espace jeunes dans l'ancien collège à Dieulefit
- Installation de jeux à la crèche Picoti Picota à Bourdeaux

La commission va réfléchir aux tarifs de l'accueil de loisirs ou encore à une solution de paiement pour faciliter le fonctionnement des camps des adolescents.

Commission Solidarités-Habitat - Fabienne SIMIAN:

- Suivi du PIG
- Étude PLH : F. SIMIAN indique que le diagnostic du PLH est en train d'être rédigé.
- Aire de covoiturage
- Subvention à l'espace public internet

Commission Gestion des déchets - Philippe BERRARD :

- Renouvellement de l'emploi aidé
- Évolution des coûts de traitement reversés au SYPP
- Mise en place d'une filière locale de valorisation des végétaux issus des déchèteries et achats de 5 bennes : voir délibération
- Aménagement de la déchèterie de Dieulefit et sécurisation de celle à Bourdeaux.

Commission Tourisme :

En l'absence d'Éric BOUVIER, J-M. AUDERGON demande si Sophie BERNARD peut présenter les projets de la commission Tourisme.

- Subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme, certification OT
- Éditions de supports touristiques
- APN, éductour, agritourisme, stratégie touristique...
- Adhésion à l'association les plus beaux villages de France
- Paiement des travaux de l'OT de Dieulefit

Commission Culture-Patrimoine - Fabienne SIMIAN :

- Subvention de fonctionnement au CAEM, à la Maison de la céramique
- Subventions aux manifestations culturelles
- CTEAC, achat de scène mobile mutualisable
- Travaux à la Maison de la céramique

Commission Finances et Personnel - Henri BOFFARD :

- Augmentation du produit fiscal (11 400 €), baisse de la CVAE, baisse de la DGF, FNGIR stable
- 17 agents pour 13.3 ETP, 60 emplois saisonniers pour les activités enfance jeunesse
- Mission d'archivage

Commission Bâtiments - Patrick CHALAMET :

- Conventonnement avec les communes de Dieulefit et La Bégude de Mazenc pour les services techniques
- Audit et plan patrimoine avec le CALD
- Travaux d'accessibilité
- Déclassement de la Ferme St Pol - demande en passage de 5^{ème} catégorie (sommeil en journée)

4 - Fixation des taux de fiscalité pour l'année 2016

Délibération n°34/2016 :

Considérant les lois de finances et notamment celle de 2016,
Considérant que les collectivités locales à FPU et à fiscalité mixte doivent voter les taux des différentes taxes,
Considérant les éléments transmis par les services fiscaux, les données s'établissent ainsi :

	Bases notifiées 2016	Nouveaux taux 2016	Produits 2016
CFE	1 736 000	22.56 %	391 651
TH	15 098 000	9.04 %	1 364 859
TFB	11 376 000	0.7 %	79 632
TFNB	270 600	3,57 %	9 660
TOTAL			1 845 802

Henri BOFFARD, Vice-président de la commission "Finances-Personnel" explique que le produit nécessaire à l'équilibre du budget 2016 de la Communauté de Communes ne nécessite pas une hausse des taux de la fiscalité.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **FIXE le taux de la CFE 2016 à 22.56 %**
- **FIXE le taux de la TH 2016 à 9.04 %**
- **FIXE le taux de la TFB 2016 à 0.7 %**
- **FIXE le taux de la TFNB 2016 à 3.57 %**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision**

5 - Vote des Budgets Primitifs 2016

Budget Général

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 3 947 198.00
Total des recettes : 3 947 198.00

Section d'investissement

Total des dépenses : 1 654 136.00
Total des recettes : 1 654 136.00

Le Budget Général est accepté à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

Pour répondre à la demande de Mr CADIER concernant la certification de l'OT, A-M. TERROT indique qu'une somme de 2 000 € a été positionnée à cet effet sur le compte 6226 – honoraires.

P. HOFFMANN demande si Dieulefit peut bénéficier du paiement de la cotisation pour le label "Station Verte" au même titre que Poët Laval pour son classement "Les plus beaux villages de France" ?

J-M. AUDERGON indique qu'il faut que cette question soit discutée en commission avec le montant annuel de la cotisation au label.

Budget Annexe 1 – Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 85 707.00
Total des recettes : 85 707.00

Section d'investissement

Total des dépenses : 343 405.00
Total des recettes : 343 405.00

Le Budget Annexe 1 "Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit" est accepté à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

Budget Annexe 2 – Création de zones d'activités sur Le Pays de Dieulefit

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 22 001.00
Total des recettes : 22 001.00

Section d'investissement

Total des dépenses : 903 898.00
Total des recettes : 903 898.00

Le Budget Annexe 2 "Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit" est accepté à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

Budget " Déchets ménagers et assimilés"

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 1 342 319.00
Total des recettes : 1 342 319.00

Section d'investissement

Total des dépenses : 174 526.00
Total des recettes : 174 526.00

Le Budget "Déchets ménagers et assimilés" est accepté à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

Budget " Régie de distribution de chaleur"

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 59 290.00
Total des recettes : 59 290.00

Section d'investissement

Total des dépenses : 122 244.00
Total des recettes : 122 244.00

Le Budget "Régie de distribution de chaleur" est accepté à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

6 - Le point sur la Commission "Finances-Personnel"

6.1- Fixation de l'effectif du personnel de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux.

Délibération n°35/2016 :

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

En annexe du budget, il est rappelé pour information ; le tableau des effectifs de la Communauté de Communes.

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit et de supprimer :

- 1 poste d'attaché (suite à la création du poste d'attaché principal en date du 28 janvier 2016)
- 1 poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe (suite à la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe en date du 11 décembre 2015)

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- ADOPTE le tableau des emplois suivants ;

- AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Attaché principal	A	1	1	
Attaché	A	1	1	
Secrétaire de mairie	A	1	1	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
TOTAL filière administrative		4	4	

FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	2	2	2	
TOTAL filière technique		2	2	2	
AGENTS NON TITULAIRES					
Intitulé du poste	CATÉGORIE	Secteur	Postes ouverts	Motif du contrat	Dont temps non complet
Chargée de mission LEADER (CDI)	A	Administratif	1	Art21 - Loi 12.03.2012	1
Chargée de mission "Agriculture – Gestion de l'espace – Environnement"	A	Administratif	1	Art 3.3.2° Loi 26.01.1984	
Chargé de mission "Gestion des déchets"	B	Administratif	1	Art 3.3.2° Loi 26.01.1984	
Brigade verte	CAE	Administratif	1		
Coordinatrice Enfance/Jeunesse	B	Animation	1	Art 3.3.2° Loi 26.01.1984	
Responsable Animation	B	Animation	1	Art 3.3.1° Loi 26.01.1984	1
Responsable Animation (CDI)	B	Animation	1	Art. 2005 Loi du 26.07.2005	1
Animatrice Jeunesse	CAE	Animation	1		1
Animateurs de proximité	B	Animation	2	Art 3.3.2° Loi 26.01.1984	1
TOTAL			10		5

7 - Le point sur la Commission "Aménagement de l'Espace - Développement Économique"

Robert PALLUEL informe de l'avancée de la véloroute voie verte. Un commissaire enquêteur, Mr FAQUIN, a été nommé. L'enquête publique sera lancée de mi-mai à fin juin. Des permanences auront lieu sur les communes de Montélimar, Montboucher et La Bâtie Rolland.

8 - Le point sur la Commission "Agriculture - Gestion de l'Espace - Environnement"

Marc-André BARBE n'a pas de points à traiter.

9 - Le point sur la Commission "Petite Enfance-Jeunesse"

9.1- Signature d'une convention de Partenariat Jeunesse avec le Département.

Délibération n°36/2016 :

Laurent MASSON, Vice-président, en charge de la Commission "Petite Enfance - Jeunesse" explique que dans le cadre de la politique Jeunesse mise en place par la Communauté de Communes, un partenariat avec le département de la Drôme a été établi jusqu'au 31 décembre 2015.

La signature de cette nouvelle convention a pour objet de définir le cadre partenarial et les modalités contractuelles entre la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et le Département de la Drôme en matière d'animation sociale pour l'année 2016 et le financement d'un

poste de chef de projet et d'un poste d'animateur de proximité, à hauteur de 50 % du coût de poste réel, plafonnée à 35 000 €.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- AUTORISE le Président à signer ladite convention avec le Département de la Drôme.

10 - Le point sur la Commission "Solidarités-Habitat"

Fabienne SIMIAN fait un point sur la commission.

Le relevé de discussions de la dernière commission a été envoyé ce jour.

F. SIMIAN informe que l'Association Familiale de Dieulefit a demandé une subvention pour le portage des repas. Elle rappelle que l'association devait calculer son coût de transport et l'appliquer dans le tarif (soit 0.10€ par repas). La commission en a discuté et a décidé de ne pas donner de subvention (hors du champ de compétences de la CCDB). Par contre pour que l'ensemble des seniors soient traités de la même façon sur le territoire, (pas de coût de portage différent en fonction du lieu d'habitation), la commission souhaite réfléchir à une solution pérenne afin d'avoir un vrai moyen de décision sur ce sujet à appliquer sur l'ensemble du territoire.

Sur le PLH, une idée intéressante des élus de Dieulefit qui souhaitent réfléchir à une solution intermédiaire pour les seniors du territoire, de type résidence logement, avec mutualisation de lieux et services communs.

Elle informe également que la Mission Locale a une baisse de leur subvention (Région et Département) mettant en danger ce service qui est important sur notre territoire. Un RDV va être demandé à la Mission Locale à ce sujet.

Éric BOUVIER arrive à 19H45.

11 - Le point sur la Commission "Culture-Patrimoine"

Fabienne SIMIAN informe que lors d'un prochain conseil communautaire sera fait un point sur le CTEAC.

11.1- Portage et coordination de la manifestation Voix d'Exil 2016.

Délibération n°37/2016 :

Fabienne SIMIAN, Vice-présidente en charge de la Commission " Culture - Patrimoine ", rappelle qu'en 2015 le portage et la coordination de la manifestation Voix d'Exil avaient été confiés à l'association " Nouvelles du Conte " et les financements étaient assurés par les Communautés de Communes du Val de Drôme et de Dieulefit-Bourdeaux.

Pour l'édition 2016 un nouvel appel à proposition a été lancé et il est proposé de confier de nouveau la manifestation à l'association " Nouvelles du Conte " pour une durée de 2 ans sous réserve de reconduction annuelle de la manifestation.

Des subventions auprès du nouveau programme LEADER peuvent être demandées.

Aussi, il est proposé que :

- la CCDB soit commanditaire auprès de l'association " Nouvelles du Conte " ;
- la CCDB soit porteuse de la demande de subvention LEADER ;
- la répartition financière du reste à charge entre la CCDB et la CCVD soit de 2/3 – 1/3 comme en 2015.

Budget prévisionnel

Dépense en TTC :

Prestation Nouvelles du Conte : 7 500 €

Recettes en TTC :

LEADER :	4 800 €
CCVD :	900 €
CCDB :	1 800 €
TOTAL :	7 500 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **CONFIE la coordination de l'action " Voix d'Exil " à l'association " Nouvelles du Conte " ;**
- **VALIDE le plan de financement ;**
- **VALIDE la demande de subvention auprès du programme LEADER ;**
- **VALIDE l'appel à participation financière auprès de la CCVD ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

11.2- Ecole de Musique du Pays de Dieulefit, CAEM - Signature de l'annexe annuelle 2016

Délibération n°38/2016 :

Fabienne SIMIAN, Vice-présidente en charge de la commission "Culture - Patrimoine", rappelle que la subvention de fonctionnement au CAEM entre dans le cadre de l'article 10 de la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 qui oblige les collectivités à signer une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation d'une subvention attribuée à un organisme privé lorsqu'elle est supérieure à 23 000 €.

Elle rappelle que la convention triennale d'objectifs pour la période 2014 - 2016 a été approuvée par délibération n°18/2014 du conseil de février 2014.

L'annexe 2016 fait état des actions annuelles menées par le CAEM conformément à l'article 3 de la convention triennale et elle mentionne le montant de la subvention allouée par la CCDB qui est celui inscrit au budget 2016 et les conditions de versement de cette subvention. Fabienne SIMIAN en rappelle les articles et contenus.

Au regard du calendrier et de la nécessité de verser un 1^{er} acompte, elle sollicite l'accord du Conseil Communautaire pour que les derniers détails de la convention soient examinés par la Commission "Culture-Patrimoine" puis que l'annexe soit mise à la signature du Président.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE l'examen des détails par la commission "Culture - Patrimoine" ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

12 - Le point sur la Commission "Tourisme"

12.1 - Office de Tourisme du Pays de Dieulefit-Bourdeaux - Signature de l'annexe annuelle 2016.

Délibération n°39/2016 :

Éric BOUVIER, Vice-président en charge de la commission "Tourisme", rappelle que la subvention de fonctionnement de l'Office de Tourisme entre dans le cadre de l'article 10 de la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 qui oblige les collectivités à signer une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation d'une subvention attribuée à un organisme privé lorsqu'elle est supérieure à 23 000 €.

Il rappelle que la convention triennale d'objectifs pour la période 2015 - 2017 a été approuvée par délibération n°24/2015 du conseil d'avril 2015.

L'annexe 2016 fait état du programme d'actions de l'O.T., de la répartition de sa masse salariale et des horaires d'ouvertures des 3 bureaux. Elle mentionne le montant de la subvention allouée par la CCDB, qui est celui inscrit au budget 2016, et les conditions de versement de cette subvention.

Au regard du calendrier et de la nécessité de verser un 1^{er} acompte, il sollicite l'accord du conseil pour que les derniers détails de la convention soient examinés par la Commission "Tourisme" puis que l'annexe soit mise à la signature du Président.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE l'examen des détails par la commission "Tourisme" ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

13 - Le point sur la Commission "Gestion des déchets"

13.1 Signature d'une convention pour le compostage de végétaux issus des déchèteries de la CCDB.

Délibération n°40/2016 :

- Vu le projet de Convention pour le compostage de végétaux issus des déchèteries de la CCDB,

Philippe BERRARD, Vice-président en charge de la commission "Gestion des déchets", explique que dans le cadre du nouveau marché de collecte et de valorisation des déchets verts issus des déchèteries une nouvelle filière est initiée afin de valoriser localement les végétaux collectés sur les 2 déchèteries du territoire directement auprès des agriculteurs locaux. Cette nouvelle filière basée sur un principe d'économie circulaire se doit d'être encadrée par une convention pour définir le rôle de chacune des parties, pour autoriser le stockage, le broyage et le compostage sur parcelle des végétaux et aussi définir la compensation financière attribuée par la collectivité aux prestations réalisées par les agriculteurs engagés dans cette démarche.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **CONVENTIONNE avec les agriculteurs volontaires ;**
- **AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

14 - Le point sur la Commission "Travaux-Bâtiments-DSP "

P. CHALAMET n'a pas de points à traiter.

15 - Décisions du Président

Décision D5/2016 :

CONSIDÉRANT la convention signée avec le Pôle technique du CALD le 4 juin 2015 afin de réaliser un audit des bâtiments et de mettre en place un outil de suivi du patrimoine, il convient de signer un avenant à la convention relatif à la mission d'assistance pour l'année 2016.

Le Président, **DÉCIDE** de signer un avenant à la convention qui fixe le montant de la mission pour l'année 2016 à 5 000 €HT.

Décision D6/2016 :

Cette décision annule et remplace la décision n° 04-2016.

CONSIDÉRANT la nécessité de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension de la structure multi accueil « Souffle d' Eveil » à La Bégude de Mazenc ; après lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA), neuf (9) offres sont parvenues dans les délais et ont été analysées selon les critères indiqués dans le règlement de consultation : Références et compétences 40%, Disponibilité 20% et Prix des prestations 40%.

Candidats	Prix	Notation				Classement
		Compétences	Disponibilité	Prix	TOTAL	
OBRADOR	35 300 €	6,8	3,4	8	18,20	2
ABEILLE & COGNE	43 000 €	7,2	3,8	6,26	17,26	3
Pierre ROTIVAL	47 000 €	6,8	3,8	5,35	15,95	7
ESPACE 26	38 596 €	7,2	4	7,25	18,45	1
ARIES	51 000 €	7,2	3,8	4,44	15,44	8
Lydie JOMAIN	43 090 €	7,2	3,8	6,24	17,24	4
Marc REYNAUD	57 000 €	6,4	3,2	3,08	12,68	9
Frédérique PERRIN	35 400 €	5,6	3,2	7,98	16,78	6
Armand COUTELIER	41 400 €	6,4	3,8	6,62	16,82	5

Le Président, **CONSIDÉRANT** l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux dispositions de l'article 1^{er} – 1 du CMP, **DÉCIDE** de signer un marché avec le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre : ESPACE 26 pour un montant de 38 596 €HT soit 46 315.20 €TTC.

16 - Questions diverses

- ADN

P. ESPIE informe qu'un comité syndical a eu lieu le 24 mars. Les décisions prises vont dans le bon sens. Les discussions sont terminées avec " le fermier ".

Le déploiement va passer de 10 ans à 8 voire 7 ans, avec toujours un objectif de 50% des prises dans les 5 ans. Sur notre territoire, ça devrait démarrer en 2018.

ADN a découpé le territoire de la CCDB en 5 poches dont 2 qui sont "à cheval" avec d'autres intercommunalités.

Pour distinguer ces 5 poches, ADN a pris en compte le taux de résidences secondaires, les prises grises, les lignes éligibles au VDSL2, les entreprises de moins de 6 salariés ...

Les 1^{eres} réalisations se feront sur les poches qui sont mal loties mais où il y a néanmoins un potentiel de clients.

ADN présentera en conseil communautaire son plan de déploiement.

- Réunion avec le Préfet

J-M. AUDERGON explique qu'une réunion a eu lieu avec le Préfet sur :

- une réflexion en cours sur les nouvelles limites d'arrondissement afin d'être en lien avec le périmètre intercommunal. (Les 6 communes de Bourdeaux passeraient de l'arrondissement de Die à celui de Nyons).

- Une réflexion à engager sur les Maisons de Services Au Public (présence équilibrée et pérenne des services publics afin de répondre aux besoins des citoyens dans les territoires ruraux). Une MSAP ouvrira début mai à Bourdeaux.

- Don du sang

Nicole BLANC informe de la collecte du don du sang le 11 avril de 15h à 19h à Poët Laval.

- Réunion LEADER

Jean-Marc AUDERGON rappelle la réunion publique de présentation du programme LEADER le 14 avril à 18h30 à l'espace Valdaine à La Bégude de Mazenc.

- ERDF compteurs Linky

Au prochain Comité des Maires sera discuté de cette question.

Le Conseil est clos à 20h15

ALEYRAC	ARNAUD Dominique	
LA BÉGUDE DE MAZENC	BARBE Marc-André	
	BERNARD Sophie	
	BOUVIER Éric	
	CUER Gérard	
	MOULIN Corinne	
BÉZAUDUN SUR BINE	BOMPARD Guy	
BOURDEAUX	CHALAMET Patrick	
	MARTIN Michèle	
BOUVIÈRES	REYNAUD Philippe	
COMPS	FABRE Jean-Pierre	
CRUPIES	VINCENT Lionel	
DIEULEFIT	AUDERGON Jean-Marc	
	BLANC Nicole	
	CADIER Olivier	
	GRESSE Francis	
	HOFFMANN Patricia	
	MASSON Laurent	
	NELSON Nadia	
EYZAHUT	SIMIAN Fabienne	
MONTJOUX	BERRARD Philippe	
ORCINAS	ROUSSET Maurice	
PONT DE BARRET	PALLUEL Robert	
	ESPIÉ Patrick	
ROCHEBAUDIN	LEMÉE Jean-Paul	
LA ROCHE ST SECRET	PUTOUD Pierre	
SALETTES	BOFFARD Henri	
SOUSPIERRE	GUILHAUD Éliette	
TEYSSIÈRES	MUCKE Franck	
TRUINAS	TERROT Serge	
LES TONILS	JOST Frédéric	
VESEC	TIXIER André	